Informations de base

2023/2782(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la répression exercée contre les médias et la liberté d’ expression au Kirghizstan **Subject** 3.30.08 Presse, liberté et pluralisme des médias 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Kirghizstan	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/07/2023	Débat en plénière		
13/07/2023	Décision du Parlement	T9-0290/2023	Résumé
13/07/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2023/2782(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d’urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2 Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0332/2023	10/07/2023	
Proposition de résolution		B9-0333/2023	10/07/2023	
Proposition de résolution		B9-0336/2023	10/07/2023	
Proposition de résolution		B9-0338/2023	10/07/2023	
Proposition de résolution		B9-0352/2023	10/07/2023	
Proposition de résolution		B9-0353/2023	10/07/2023	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0290/2023	13/07/2023	Résumé

Résolution sur la répression exercée contre les médias et la liberté d’ expression au Kirghizstan

2023/2782(RSP) - 13/07/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 391 voix pour, 41 contre et 30 abstentions une résolution sur la répression exercée contre les médias et la liberté d'expression au Kirghizstan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et les députés.

Considéré depuis son indépendance en 1991 comme la plus démocratique des nations d’Asie centrale, le Kirghizstan a vu les normes démocratiques et les droits de l’homme se détériorer de manière alarmante.

Le Parlement a invité les autorités kirghizes à :

- respecter et défendre les libertés fondamentales, en particulier la liberté des médias et la liberté d'expression, conformément à l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'UE et le Kirghizstan;

- cesser de soumettre Radio Azattyk et d'autres médias à des pressions sans précédent et garantir un environnement de travail sûr aux organisations de la société civile, aux journalistes et aux travailleurs des médias;

- libérer immédiatement tous les défenseurs des droits de l'homme, les travailleurs des médias et les journalistes détenus arbitrairement;

- abandonner toutes les charges contre les défenseurs des droits de l'homme, y compris Gulnara Dzhurabayeva, Klara Sooronkulova, Rita Karasartova et Asya Sasykbayeva, qui ont appelé à la transparence sur la décision du gouvernement de transférer le réservoir de Kempir-Abad en Ouzbékistan;

- révoquer et à retirer la loi controversée sur les «fausses informations» et à réviser les projets de loi sur les «représentants étrangers», les «médias de masse» et la «protection des enfants contre les informations préjudiciables», dite «loi sur la propagande LGBTI», qui sont tous incompatibles avec les engagements internationaux du Kirghizstan;

- s'abstenir de contourner les sanctions que l'UE a imposées à la Russie pour sa guerre d'agression contre l'Ukraine.